

CCAS DE COURNONTERRAL

NOTE SYNTHETIQUE / BUDGET PREVISIONNEL 2024

Conformément à l'article L 2313-1 du CGCT, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget du CCAS, comme celui d'une commune, se présente en deux parties distinctes, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière du CCAS, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la commune.

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ANNEE 2024

Le budget prévisionnel d'un CCAS doit répondre au principe d'équilibre : le montant des dépenses et des recettes de chacune des sections doit être voté en termes identiques.

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

Dépenses	Prévisions Budget primitif 2024
Total des dépenses de fonctionnement	244 673.27 €

FONCTIONNEMENT Dépenses Désignation (grandes lignes)	Montant prévisionnel
Carburant	1 500 €
Contrats de prestation de services (repas du portage)	66 000 €
Matériel roulant (entretien du véhicule CCAS nécessaire au portage des repas et autres missions)	1 500 €
Assurances	1 700 €
Autres honoraires, conseils (réalisation de l'Analyse des besoins Sociaux)	23 000 €
Fêtes et cérémonies	15 000 €
Autres services extérieurs (animations diverses)	5 000 €
Taxe foncière (bâtiment de la Poste)	6 000 €
Autres charges de gestion courante (dont Aides à la personne 11 500 €)	12 300 €
Virement à la section de fonctionnement	110 023 €

Le budget 2024 reste dans la lignée de celui de 2023 à l'exemption de la dépense prévue pour la réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux estimée à 23 000 euros.

Par ailleurs, la prudence impose que les prévisions de dépenses soient revues à la hausse afin de prendre en compte l'inflation et l'augmentation des coûts qui se poursuit, notamment de l'énergie et des matières premières.

Pour les fêtes et cérémonies, le CCAS maintient ses prévisions de 2023 dans un souci de maîtrise des coûts, tout en confirmant sa volonté de proposer aux aînés une offre de qualité au moins équivalente à celle des années précédentes.

Le CCAS veut se donner la possibilité de poursuivre la mise en place d'actions pour sensibiliser aux grandes causes nouvelles et le développement d'une offre variée d'animations et d'ateliers pour aider, accompagner, développer les échanges et les liens intergénérationnels, soit un prévisionnel de 5 000 €.

Concernant les aides à la personne, comme indiqué au Rapport d'Orientation Budgétaire, il a été proposé de maintenir le budget de 2023 de 11 500 € afin de se donner les moyens de faire face à une probable poursuite de l'augmentation des demandes d'aides alimentaires observée sur 2023. Ce montant permettra également de faire face aux dépenses liées aux secours imprévus et urgents qui pourraient survenir.

RECETTES :

Recettes	Prévisions Budget primitif 2024
Total des recettes de fonctionnement *	244 673.27 €

Les recettes sont constituées par :

Recettes Désignation	Montant prévisionnel
Produits services, domaine, ventes diverses (dont portage des repas et concession funéraires)	49 018,15 €
Dotations de la commune	9 000 €
Autres produits de gestion [dont les revenus des immeubles (Immeuble La Poste)]	26 926 €
Concessions funéraires	4 000 €
Participation APA Département (Aide aux repas)	10 000 €
Résultat de fonctionnement reporté (002)	145 729,12 €

Les recettes attendues restent proches de celles prévues pour 2023, en optant toutefois pour la prudence concernant les concessions funéraires dont le montant était exceptionnellement élevé en 2023, d'où une prévision inférieure au réalisé 2023. La prudence est également de mise concernant le portage de repas, le nombre pouvant varier considérablement d'une année sur l'autre.

2 SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

Dépenses	Prévisions Budget primitif 2024
Total des dépenses d'investissement	111 131.27 €.

Dépenses Désignation	Montant prévisionnel
Immobilisations corporelles (acquisition véhicule, accessibilité)	110 550 €
Autres matériels de bureau (mobilier – reste à réaliser 2023)	581,27 €

Le budget primitif reprend bien ce qui est prévu au ROB et au besoin le renouvellement du véhicule CCAS et les

travaux d'accessibilité des bâtiments qui sont des investissements exceptionnels pour le CCAS de Cournonterral

RECETTES :

recettes	Prévisions Budget primitif 2024
Total des recettes d'investissement	111 131.27 €.

Recettes Désignation	Montant prévisionnel
Recettes d'ordre (dont 110 023,27 € de virement de la section de fonctionnement)	110 373,27 €
Recettes financières (FCTVA sur investissement N-2)	176,73
Affectation au compte 1068 du résultat 2023	581,27 €

3 CONCLUSION

Les prévisions du niveau des charges générales sont stables. Le budget primitif de l'exercice 2024 par chapitre est arrêté en équilibre, en section de fonctionnement **244 673.27 €** et en section d'investissement à **111 131.27 €**.